



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/17
3 mars 2009

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-septième réunion
Montréal, 30 mars – 3 avril 2009

COOPÉRATION BILATÉRALE

Le Secrétariat du Fonds a reçu les demandes de coopération bilatérale suivantes:

TITRE DE PROJET	AGENCE BILATERALE
Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche) en Bolivie	Canada
Mise en place d'une coopération régionale visant à instaurer des contrôles du commerce des SAO dans les pays du réseau de l'Europe et de l'Asie centrale (première tranche)	République tchèque
Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (troisième tranche) au Kenya	France
Plan de gestion d'élimination finale (première tranche) au Botswana	Allemagne
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (secteur de la mousse XPS) au Brésil	Allemagne
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC: mousse de polystyrène extrudé (financement additionnel) en Chine	Allemagne
Plan national d'élimination des CFC : programme annuel de mise en œuvre de 2009 en République islamique d'Iran	Allemagne
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (secteur de la mousse) en République islamique d'Iran	Allemagne
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC au Lesotho	Allemagne
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC au Libéria	Allemagne
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (financement additionnel) en Namibie	Allemagne
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC en Papouasie Nouvelle Guinée	Allemagne
Elimination finale du bromure de méthyle (première tranche, deuxième partie) au Yémen	Allemagne
Elimination nationale des substances figurant à l'annexe A (Groupe I) (deuxième phase, troisième tranche) au Zimbabwe	Allemagne
Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (deuxième tranche) au Sénégal	Italie

Note sur l'organisation du document

Les documents de pré-session du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

1. Ce document fournit un aperçu des demandes des agences bilatérales, et vise à déterminer si elles sont admissibles par le Comité exécutif au regard du niveau maximum de coopération bilatérale permis pour 2009. Il se réfère à plusieurs documents de réunion qui rendent compte des débats sur les demandes de coopération bilatérale et énonce la recommandation type sur l'année de l'attribution de la coopération bilatérale au titre d'une recommandation générale à la fin du document.

2. On compte neuf demandes qui sont intégralement traitées dans ce document. L'une provenant du Gouvernement de la République Tchèque sur la mise en place d'une coopération régionale visant à instaurer des contrôles du commerce de SAO dans les pays du réseau de l'Europe et de l'Asie centrale (première tranche) en Europe, sept sur la préparation de projet des plans de gestion de l'élimination des HCFC, soumises par l'Allemagne et un plan d'élimination finale du bromure de méthyle (première tranche, deuxième partie 2) au Yémen soumis également par l'Allemagne.

Introduction

3. Le Secrétariat a reçu un total de quinze demandes de coopération bilatérale représentant 2 294 101 \$US (y compris les coûts d'appui aux agences) aux fins d'approbation à la 57^{ème} réunion. Ce document présente les projets, par agence, soumis au Conseil exécutif pour examen.

4. Le tableau 1 offre un résumé de la valeur et du nombre de demandes par agence bilatérale.

Tableau 1
**VALEUR ET NOMBRE DE PROJETS DE COOPERATION BILATERALE PAR AGENCE
BILATERALE (comprenant les coûts d'appui aux agences)**

Agence bilatérale	Montant total demandé (\$US)	Nombre de projets
Canada	99 440	1
République tchèque	90 965	1
France	202 367	1
Allemagne	1 748 779	11
Italie	152 550	1
TOTAL	2 294 101	15

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Introduction

5. Le tableau 2 offre un résumé de la demande de coopération bilatérale du Gouvernement du Canada. La valeur de cette demande (99 440 \$US) ne dépasse pas 20 pour cent de la contribution du Canada pour 2009 (963 805 \$US).

Tableau 2
PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DU CANADA ET RECOMMANDATION

Titre de projet	Pays	Montant total demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche)	Bolivie	88 000	(1)
Coût d'appui à l'agence		11 440	
TOTAL		99 440	

(1) UNEP/OzL.Pro/ExCom/ 57/25

BOLIVIE: Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche) (88 000 \$US)

6. Les observations et les recommandations du Secrétariat du Fonds figurent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/25.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE TCHEQUE

Introduction

7. Le tableau 3 offre un résumé de la demande de coopération bilatérale du Gouvernement de la République tchèque. La valeur de cette demande (90 965 \$US) ne dépasse pas 20 pour cent de la contribution de la République tchèque pour 2009 (90,974 \$US).

Tableau 3

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE TCHEQUE ET RECOMMANDATION

Titre de projet	Pays	Montant total demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Mise en place d'une coopération régionale visant à instaurer des contrôles du commerce des SAO dans les pays du réseau de l'Europe et de l'Asie centrale (première tranche)	Europe	80 500	(*)
Coût d'appui à l'agence		10,465	
TOTAL		90,965	

(*) Examen individuel / en cours

EUROPE: Mise en place d'une coopération régionale visant à instaurer des contrôles du commerce des SAO dans les pays du réseau de l'Europe et de l'Asie centrale (première tranche) (80 500 \$US)

Description du projet

8. Conjointement avec le PNUE, le Gouvernement de la République tchèque soumet un projet visant à instaurer un réseau régional de contrôle concernant le réseau de l'Europe et de l'Asie centrale. Ce projet sera mis en œuvre par le biais des activités de réseau du PNUE dans le cadre du PAC (Programme d'aide à la conformité) et en lien avec le réseau ODSOINET/EAC.

9. Sur la base du concept d'anciens projets approuvés antérieurement en Asie-Pacifique et en Afrique, cette proposition a pour principal objectif de renforcer la coopération régionale pour surveiller les mouvements transfrontaliers des SAO y compris des HCFC en y associant les services douaniers et les agents d'ozone dans les pays du réseau de l'Europe et de l'Asie centrale et dans les pays exportateurs de SAO (notamment la Chine, la Russie et l'Union européenne). Ses auteurs comptent également étudier des moyens efficaces d'appliquer les contrôles d'importations/d'exportations dans les pays membres du réseau pour lutter contre le commerce illicite de SAO dans la région.

10. Le réseau actuel englobera 12 pays qui font partie du réseau des administrateurs des SAO de la région Europe, Asie centrale, géré au titre du Programme d'aide à la conformité (PAC) du PNUE par son équipe de Paris. Ce projet sera mis en œuvre dans le cadre du ODSOINET/EAC et des réunions régionales et sera organisé aussi bien qu'à l'occasion des réunions du réseau et probablement que des ateliers régionaux des « douanes vertes » et ce afin d'encourager les synergies. La République tchèque et le PNUE proposent ce Réseau d'application des mesures douanières comme une initiative de deux années avec une réunion par année des agents de douane et de l'ozone. Sont également proposés l'élaboration d'outils d'exécution,

d'évaluation et d'analyses des données d'importation ainsi que la mise sur pied d'un système régional d'information qui seraient utiles pour la région.

11. Le projet est déposé avec un budget proposé total de 239 750 \$US pour deux ans, desquels 78 750 \$US seraient gérés par le PNUE et 161 000 \$US prendraient la forme d'une assistance bilatérale du Gouvernement de la République tchèque. Le volet du PNUE financerait l'organisation des réunions des agents des contrôles, incluant les frais de déplacement et les indemnités de séjour des participants. La République tchèque assumerait les coûts des autres éléments, tels que les experts, les conférenciers, les études théoriques, les coûts de mise en place d'un système régional d'échanges d'informations et l'élaboration des outils d'exécution et autres outils de gestion.

Les observations du Secrétariat du Fonds

12. Ce projet avait été soumis à l'origine à la 53^{ème} réunion au cours de laquelle le Comité a décidé de « reporter l'examen de la proposition d'un soutien de l'exécution basé sur des renseignements pour le réseau régional de l'ozone pour l'Europe et de l'Asie centrale et de demander au PNUE de présenter une proposition plus complète à une future réunion du Comité exécutif » (décision 53/19(c)).

13. Le Secrétariat constate que cette proposition présente un portrait plus complet du commerce des SAO dans la région et donne des exemples des discussions et des conclusions de réunions antérieures qui ont examiné ces questions. Pour le compte de la République tchèque, le PNUE a indiqué au Secrétariat que des consultations ont eu lieu avec des pays membres, concernant des défis et des expériences en matière de commerce illicite des SAO et des technologies contenant des SAO. Le PNUE et la République tchèque ont également fourni des lettres de soutien émanant des pays participants.

14. Dans ses observations et discussions dont a rendu compte le Secrétariat au PNUE et à la République tchèque, le Secrétariat a constaté que ce projet doit être examiné dans le cadre du budget du PAC du PNUE, puisque le réseautage est une activité du ressort du PAC et qu'il est déjà financé comme tel. En approuvant le financement du PAC pour 2007, Le Comité exécutif encourageait clairement « le PNUE à continuer de hiérarchiser les projets concernant l'allocation des fonds parmi les rubriques budgétaires du PAC afin de prendre en considération l'évolution de ces priorités » (décision 50/26). Le PNUE et la République tchèque ont fourni un budget en vertu duquel le PNUE avait pris en compte certaines activités qui seraient mises en œuvre par le biais d'autres volets du PAC pour lequel aucun financement ne serait requis.

15. À la lumière de ces observations et suite aux discussions entre le Secrétariat, le Gouvernement de la République tchèque et le PNUE, il a été convenu de recommander un financement pour la première année du projet seulement, sous réserve de l'approbation du financement pour les deux années suivantes. Cela permettrait au réseau de recueillir l'engagement nécessaire et d'assurer la pérennité de son futur fonctionnement.

Recommandation du Secrétariat

16. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation de ce projet pour un an seulement, aux niveaux de financements suivants : République tchèque 80 500 \$US plus les coûts d'appui de 10 465 \$US; et le PNUE 51 250 \$US plus les coûts d'appui de 6 663 \$US. Cette recommandation est faite sous réserve des approbations de financement futures pour le reste de l'année proposées pour ce projet.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT OF FRANCE

Introduction

17. Le tableau 4 présente un résumé de la demande de coopération bilatérale du Gouvernement de la France. La valeur de cette demande (202 367 \$US) ne dépasse pas 20 pour cent de la contribution de la France pour 2009 (2 039 952 \$US).

Tableau 4

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT DE LA FRANCE ET RECOMMANDATION

Titre de projet	Pays	Montant total demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (troisième tranche)	Kenya	179 086	(1)
Coût d'appui à l'agence		23 281	
TOTAL		202 367	

(1) UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/39

KENYA: Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (troisième tranche)(179 086 \$US)

18. Les observations et recommandations du Secrétariat du Fonds figurent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/39.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT D'ALLEMAGNE

Introduction

19. Le tableau 5 présente un résumé de la demande de coopération bilatérale du Gouvernement d'Allemagne. La valeur de cette demande (1 748 779 \$US) ne dépasse pas 20 pour cent de la contribution de l'Allemagne pour 2009 (2 776 808 \$US).

Tableau 5

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT D'ALLEMAGNE ET RECOMMANDATION

Titre de projet	Pays	Montant total demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Plan de gestion d'élimination finale (première tranche)	Botswana	155 000	(1)
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (secteur de la mousse XPS)	Brésil	42 000	42 000
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC: mousse de polystyrène extrudé (financement additionnel)	Chine	201 370	201 370
Plan national d'élimination des CFC : programme annuel de mise en œuvre en 2009	République islamique d'Iran	512 208	(2)
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (secteur de la mousse)	République islamique d'Iran	70 000	70 000
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC	Lesotho	85 000	85 000
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC	Libéria	85 000	85 000
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC (financement additionnel)	Namibie	55 000	55 000

Titre de projet	Pays	Montant total demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Préparation d'un plan de gestion de l'élimination des HCFC	Papouasie Nouvelle Guinée	85 000	85 000
Elimination finale du bromure de méthyle (première tranche, deuxième partie)	Yémen	91 710	91 710
Elimination nationale des substances figurant à l'annexe A (Groupe I) (deuxième phase, troisième tranche)	Zimbabwe	175 000	(3)
Coût d'appui à l'agence		191 491	92 651
TOTAL		1 748 779	807 731

(1) UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/26

(2) UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/37

(3) UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/57

BOTSWANA: Plan de gestion d'élimination finale (première tranche) (155 000 \$US)

20. Les observations et recommandations du Secrétariat du Fonds figurent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/26.

REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN: Plan national d'élimination des CFC : programme annuel de mise en œuvre en 2009 (512 208 \$US)

21. Les observations et recommandations du Secrétariat du Fonds figurent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/37.

ZIMBABWE: Elimination nationale des substances figurant à l'annexe A (Groupe I) (deuxième phase, troisième tranche (175 000 \$US)

22. Les observations et recommandations du Secrétariat du Fonds figurent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/57.

Préparation de projet des plans de gestion d'élimination des HCFC

CHINE : Préparation de projet de plan de gestion de l'élimination des HCFC: mousse de polystyrène extrudé (financement additionnel)(201 370 \$US)

23. Dans sa décision 55/19, le Comité exécutif a décidé entre autres choses « d'approuver le principe de la demande de préparation de projet de plan de gestion de l'élimination des HCFC pour la Chine proposée par l'Allemagne au montant de 402 739 \$US, plus les coûts d'appui de l'agence de 52 356 \$US, qui comprend le secteur de la mousse de polystyrène extrudé, à la condition qu'aucun autre financement ne soit approuvé par le Comité exécutif pour la préparation de projet à l'étape 1 dans ce secteur et en prenant note du fait que :

a) 201 369 \$US, plus les coûts d'appui de l'agence de 26 178 \$US, ont été approuvés à la 55^e réunion ; et

b) 201 370 \$US, plus les coûts d'appui de l'agence de 26 178 \$US, seront demandés par le Gouvernement de l'Allemagne lors des prochaines réunions »

24. L'Allemagne soumet cette demande au regard de la décision 55/19(b) ci-dessus.

Les observations du Secrétariat du Fonds

25. Le Secrétariat a examiné la proposition ci-dessus, et estime que le financement demandé est compatible avec la décision 55/19.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

26. Le Secrétariat recommande d'approuver globalement la demande du Gouvernement allemand du solde restant couvrant la préparation du plan de gestion d'élimination des HCFC en Chine au niveau de financement figurant au tableau 5 de ce document.

NAMIBIE: Préparation d'un plan de gestion d'élimination des HCFC (financement additionnel) (55 000 \$US)

Description de projet

27. Le Gouvernement d'Allemagne a soumis une demande de financement supplémentaire pour des préparations de projets sur les HCFC équivalant à 55 000 \$ US pour la Namibie. À la 55^{ème} réunion, la Namibie a reçu des financements pour la préparation de projets d'élimination des HCFC à hauteur de 30 000 \$US pour le Gouvernement de l'Allemagne car elle avait communiqué une consommation nulle de HCFC au moment de la soumission de la demande. Cette demande est soumise conformément à la décision 55/13 puisque la Namibie a déclaré des données en application de l'article 7 qui révèlent une consommation pour 2007 de HCFC-22 de 11,8 de tonnes de PAO.

Observations du Secrétariat du Fonds

28. Le Secrétariat note que cette demande est conforme à la décision 55/13 selon laquelle les pays qui avaient une consommation nulle pouvaient soumettre des demandes de financement supplémentaire pour la préparation de projets de gestion d'élimination des HCFC si les nouvelles données révélaient qu'il existait bien une consommation des HCFC dans le pays. Les données que la Namibie a déclarées en application de l'article 7 pour 2007 appuient cette demande.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

29. Le Secrétariat du Fonds recommande une approbation globale de la demande de financement supplémentaire pour la préparation de projets de plans de gestion d'élimination des HCFC en Namibie au niveau de financement figurant au tableau 5 de ce document.

BRESIL : Préparation d'un plan de gestion d'élimination des HCFC (secteur de la mousse XPS) (42 000 \$US)

REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN: Préparation d'un plan de gestion d'élimination des HCFC (secteur de la mousse) (70 000 \$US)

Description de projet

30. Le Gouvernement d'Allemagne a soumis deux demandes de financement pour préparer un plan sous-sectoriel dans le secteur de la mousse XPS au Brésil et un plan sectoriel dans le secteur de la mousse en République islamique d'Iran. Dans les deux pays concernés, le PNUD fait office d'agence de file et a prévu des demandes dans les deux pays dans son programme de travail figurant dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/18.

31. À l'appui de sa proposition, le Gouvernement d'Allemagne donne des détails sur des éléments et des volets particuliers qui seront examinés au cours du processus de préparation. Il indique que la préparation exige pour les deux pays un examen de toutes les données et enquêtes existantes, d'approfondir les inventaires existants sur les entreprises, leur consommation, leurs produits et pratiques. Il compte également procéder à des visites sur site et évaluer les installations, élaborer et intégrer une base nationale de données, analyser les conclusions, examiner les options et les autres solutions, consulter les parties prenantes et rédiger un projet de stratégie finale en vue de l'élimination des HCFC dans les sous-secteurs de la mousse.

Observations du Secrétariat du Fonds

32. Le Secrétariat a examiné en détail les demandes ci-dessus et a conclu que les informations fournies et le financement requis sont compatibles avec la décision 56/16. Sur simple demande, le Secrétariat tient à votre disposition des informations détaillées de chaque cas.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

33. Le Secrétariat du Fonds recommande une approbation globale des demandes du Gouvernement d'Allemagne pour la préparation des plans de secteurs dans le cadre de la préparation des plans de gestion de l'élimination des HCFC au Brésil et en République islamique d'Iran au niveau de financement figurant au tableau 5 de ce document, car ces dernières sont compatibles avec la décision 56/16.

Préparation de projet de plans de gestion de l'élimination des HCFC (nouveau)

LESOTHO: Préparation d'un plan de gestion d'élimination des HCFC (85 000 \$US)

LIBERIA: Préparation d'un plan de gestion d'élimination des HCFC (85 000 \$US)

PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE : Préparation d'un plan de gestion d'élimination des HCFC (85 000 \$US)

Description de projet :

34. Le Gouvernement d'Allemagne a présenté des demandes de préparation de projets en Papouasie Nouvelle Guinée, au Lesotho et au Libéria tel qu'indiqué ci-dessus.

Observations du Secrétariat du Fonds

35. Le Secrétariat note que les demandes citées ci-dessus sont conformes à la décision 56/16 tout comme l'accord conclu à la 55^{ème} réunion du Comité exécutif selon lequel les pays présentant une consommation de HCFC bénéficieront des financements pour la préparation des plans de gestion de l'élimination des HCFC dans le cadre 1 du processus. On estime que la consommation des trois pays en matière de HCFC en 2007 se situe respectivement à 7,7, 1,9 et 5 tonnes de PAO.

Recommandation du Secrétariat du Fonds

36. Le Secrétariat du Fonds recommande une approbation globale des demandes de financement de la préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC dans les pays cités ci-dessus au niveau de financement figurant dans le tableau 5 de ce document.

**YEMEN: Elimination finale du bromure de méthyle (première tranche, deuxième partie)
(91 710 \$US)**

37. Au nom du gouvernement du Yémen, le gouvernement de l'Allemagne a déposé une proposition de projet sur l'élimination finale du bromure de méthyle au Yémen pour examen à la 56^e réunion du Comité exécutif. Par la suite, le Comité exécutif a approuvé :

- (a) En principe, le projet pour un montant total de 601 450 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 76 159 \$US pour l'Allemagne, étant entendu qu'aucun financement ultérieur ne serait fourni au Yémen pour l'élimination des usages réglementés du bromure de méthyle;
- (b) Un accord entre le gouvernement et le Comité en vue de l'élimination des usages réglementés du bromure de méthyle; et
- (c) La première tranche du plan d'élimination au coût total de 201 450 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 25 509 \$US, étant entendu que de ce montant, une somme de 123 636 \$US sera approuvée à la présente réunion et que le gouvernement de l'Allemagne présentera une demande pour le solde de 103 323 \$US, incluant les coûts d'appui d'agence, à la 57^e réunion (décision 56/57).

38. Conformément à la décision 56/57 et au nom du gouvernement du Yémen, le gouvernement de l'Allemagne a déposé une demande, au montant de 91 710 \$US, plus les coûts d'appui de l'agence de 11 613 \$US, à titre de second versement pour la première tranche de l'élimination finale du bromure de méthyle, qui doit être approuvée par le Comité exécutif à sa 57^e réunion.

Observations du Secrétariat

39. La consommation de bromure de méthyle estimée pour 2008 s'élevait à 32,6 tonnes PAO, soit 3,1 tonnes PAO de moins que la consommation de 35,7 tonnes PAO déclarée en 2007.

40. Suite à une demande du Secrétariat, le gouvernement de l'Allemagne a indiqué que les activités de surveillance se sont poursuivies pour 30 fermes productrices de concombres où la technologie de solarisation a été introduite. Le bromure de méthyle a été complètement éliminé dans ces fermes.

Recommandation du Secrétariat

41. Le Secrétariat recommande l'approbation globale du second versement pour la première tranche du plan de gestion de l'élimination finale du bromure de méthyle au Yémen, selon le montant de financement indiqué dans le tableau 5 précédent.

DEMANDE DU GOUVERNEMENT D'ITALIE

Introduction

42. Le tableau présente un résumé de la demande de coopération bilatérale du Gouvernement d'Italie. La valeur de cette demande (152 550 \$US) ne dépasse pas 20 pour cent de la contribution de l'Italie pour 2009 (1 644 329 \$US).

Tableau 6

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT D'ITALIE ET RECOMMANDATION

Titre de projet	Pays	Montant total demandé (\$US)	Montant recommandé (\$US)
Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (deuxième tranche)	Sénégal	135 000	(1)
Coût d'appui à l'agence		17 550	
TOTAL		152 550	

(1) UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/51

SENEGAL: Plan de gestion de l'élimination finale des CFC (deuxième tranche) (135 000 \$US)

43. Les observations et recommandations du Secrétariat du Fonds figurent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/57/51.

RECOMMANDATION GENERALE

44. Le Comité exécutif est invité à demander au Trésorier d'imputer les coûts des projets bilatéraux approuvés à la 57^{ème} réunion comme suit :
- (a) 99 440 \$US (incluant les coûts d'appui à l'agence) au solde de la contribution bilatérale du Canada pour 2009;
 - (b) 90 965 \$US (incluant les coûts d'appui à l'agence) au solde de la contribution bilatérale de la République tchèque pour 2009;
 - (c) 202 367 \$US (incluant les coûts d'appui à l'agence) au solde de la contribution bilatérale de la France pour 2009;
 - (d) 1 748 779 \$US (incluant les coûts d'appui à l'agence) au solde de la contribution bilatérale de l'Allemagne pour 2009;
 - (e) 152 550 \$US (incluant les coûts d'appui à l'agence) au solde de la contribution bilatérale de l'Italie pour 2009.
